

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

**AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 866-2022**

LUNDI 24 OCTOBRE 2022 À 19 H 30

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 866-2022 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 150-
2005 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption par sa résolution numéro 22-13075 à sa séance ordinaire du 26 septembre 2022, du projet de règlement numéro **866-2022 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 afin d'autoriser des jumelés et des multifamiliales dans les futures 140^e Rue et 143^e Rue en haut de la 22^e Avenue**, tiendra une assemblée publique de consultation le **24 octobre 2022** à compter de **19 h 30** dans la salle du conseil située au 11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges (Québec) G5Y 1L3, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*.

Que ce projet de règlement a pour effet d'autoriser :


- **Des jumelés dans la 140^e Rue projetée entre la 22^e Avenue et la future 25^e Avenue en plus des unifamiliales isolées qui sont déjà permises ;**
- **Des multifamiliales de 6 logements à 24 logements dans la future 143^e Rue entre la 22^e Avenue et la future 25^e Avenue ;**
- **Les parcs dans la zone RB-424 située entre la 12^e Avenue et la 22^e Avenue, de la 134^e Rue à la 144^e Rue.**

Qu'au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière aux heures ordinaires de bureau ou en communiquant par téléphone au numéro 418 228-5555 (poste 2212) ou par courriel à greffe@saint-georges.ca.

**Donné à Saint-Georges,
ce 5^e jour d'octobre 2022.**



**M^e Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière**